



Assemblée Générale (AG)

du samedi 10.09.2022 de 10h40 à 12h10 à 1268 la ferme Ma-
majah (GE)

Procès-verbal selon l'ordre du jour :

1.1. Accueil :

Le président ouvre l'assemblée générale à 10h40 et remercie les membres présents.

1.2. Liste de présence

La liste de présence est complète.

1.3. Ordre du jour

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

1.4. Scrutateurs

Madame Lettry et M. Pilet se proposent et sont acceptés par l'assemblée.

1.5. Procès-verbal (PV)

Le président lit le PV de l'assemblée générale extraordinaire du 30 avril 2022.

2. Rapport d'activité :

Le président explique que le comité s'est réuni à 12 reprises depuis son élection fin avril. Il veut une gouvernance partagée agile et efficace respectueuse des statuts. Un cahier des charges sera bientôt préparé. Il veut plus d'activité avec les prestataires. Il a passé du temps pour vérifier les comptes et remercie M. Gruaz pour son travail. Le budget est austère pour le 1^{er} exercice. Le bulletin paraît toujours 3 fois par année, avec maintenant un livret à part pour la liste des privilèges. Nous avons participé à BioAgri avec un stand commun avec BioSuisse. Un processus est en cours avec une personne spécialisée. Nous avons des contacts avec différentes associations ayant les mêmes affinités. Concernant les journées bio, un rapprochement avec la suisse allemande est possible, mais compliquée.

3. Présentation et adoption des comptes 2019

Pierre Alain Gruaz, expert-comptable présente les comptes. Ceux-ci sont acceptés à l'unanimité.

4. Présentation et adoption des comptes 2020

Pierre Alain Gruaz présente les comptes. Plusieurs questions sont posées et M. Gruaz y répond. Les comptes sont acceptés à l'unanimité.

5. Présentation et adoption des comptes 2021

Pierre Alain Gruaz présente les comptes. Il y a eu une diminution de fortune liée essentiellement à la diminution du nombre des cotisants. Les comptes sont acceptés à l'unanimité. La décharge en est donnée au comité et à la fiduciaire.

6. Présentation et élection d'un membre complémentaire au comité

Marc Laübli s'est proposé pour devenir membre du comité et s'est présenté en présentiel le 23

août. Il se présente devant l'assemblée générale. Il connaît bien BioConsommActeurs, étant membre depuis de nombreuses années, son ex belle-sœur étant Anne Pécoud. Il est l'informaticien de l'association depuis de nombreuses années et aide régulièrement le secrétariat quand des problèmes techniques surgissent. Il a participé à 3 séances de comité souvent par Skype. Il considère qu'il peut apporter des idées et être utile en tant que membre du comité. Une discussion s'ensuit et nous passons au vote. Le président demande à l'assemblée un vote de confiance au comité et demande d'attendre la prochaine assemblée générale pour élire un nouveau membre.

Le résultat est : 8 pour, 2 contre et 2 abstentions.

7. Élection annuelle de l'organe de révision

Le président propose de continuer avec la même fiduciaire. La proposition est acceptée à l'unanimité.

8. Projets et perspectives

Le comité prévoit en premier lieu d'augmenter le nombre de commerçants membres de l'association. Nous serons présents avec un stand lors du marché de Morges le samedi 24 septembre avec 2 artisans locaux. Le comité va proposer des rencontres par région et distribuer les dons de manière efficace et rencontrer des conseillers en apiculture. Il faut aussi une visibilité plus grande sur internet, incluant Facebook et bientôt Instagram. Nous prévoyons aussi d'augmenter les partenariats avec d'autres associations et un nouveau prospectus va voir le jour. Une collaboration plus étroite avec les commerçants ainsi qu'une journée spéciale pour les nouveaux membres sont prévus. Vous serez tenus au courant du développement de ceux-ci.

9. Divers et questions

Pascale Resin prend la parole pour informer les membres à propos des dons sur les abeilles. Les activités ont été restreintes pendant les restrictions sanitaires dues au Covid, nous vous avons régulièrement informé sur les abeilles dans le bulletin et avons profité d'informer les membres et non membres, mais aussi les parlementaires suisses des méfaits des pesticides par l'envoi d'un poster réalisé par une apicultrice vaudoise et son mari, membres de BioConsommActeurs, en collaboration avec le dessinateur du Marsupilami Batem et d'Alexandre Aebi, professeur titulaire aux Instituts de biologie et d'ethnologie. Ce poster avec des références scientifiques est toujours d'actualité et peut être consultable sur internet. Le nouveau comité, en collaboration avec Patrick Vogel, va décider de la meilleure façon d'aider les apiculteurs à devenir bio. En attendant, tous les dons pour les abeilles sont gérés et utilisés exclusivement pour cette cause. Le comité propose de voter pour un fond exclusivement réservé aux les abeilles. Après discussion, l'assemblée générale accepte la proposition à l'unanimité.

Marc Läubli est étonné que le président ne parle pas de sa démission qu'il avait annoncée au comité pour la fin de l'année, pourquoi l'assemblée générale n'est pas informée ? M. Indermühle répond qu'il va continuer la présidence car il y a eu des changements depuis.

Le président clos l'assemblée générale à 12h10.

Procès-verbal rédigé le
par Pascale Resin, secrétaire